

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/01/2025 - 534 - 2020 B 00244 - 881 701 056 - 3B ROUEN

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Copie certifiée conforme

SAS 3B Rouen

7 avenue Du Général Leclerc
76250 DEVILLE LES ROUEN

APE : 4511Z-

Siret : 88170105600015



02 35 40 10 10
02 35 40 10 10

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen

* 77, rue Eau de Rouen 76000 ROUEN

Tel. 02 35 40 10 10 Fax 02 35 40 10 10

Courriel: info@sas-3b-rouen.fr

Web: www.sas-3b-rouen.fr

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3B Rouen		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		7 avenue Du Général Leclerc 76250 DEVILLE LES ROUEN		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		8 8 1 7 0 1 0 5 6 0 0 0 1 5		Néant		☐ *		
				Exercice N clos le,		31/12/2023		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 250	AG	7 250		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 865	AS	8 307	7 558	
		Autres immobilisations corporelles	AT	273 837	AU	70 016	203 821	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	14 750	BI		14 750	
	TOTAL (II)			BJ	311 703	BK	85 573	226 129
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 335 446	BU		1 335 446	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	10 088	BW		10 088	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	16 283	BY		16 283	
		Autres créances (3)	BZ	71 136	CA		71 136	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	69 491	CG		69 491	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	32 360	CI		32 360	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	1 534 806	CK		1 534 806	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 846 510	1A	85 573	1 760 936	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		
CR								
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3B Rouen		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	225 436
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	20 337
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	278 773
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	338 235
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	95 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	47 973
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	912 788
	Dettes fiscales et sociales			DY	80 115
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	7 095
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 482 162	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 760 936	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 174 576
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	27 626	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe



CABINET LONGUEMART
CONSEILS ET ASSOCIES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3B Rouen

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 760 936 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 337 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 250			7 250
Immobilisations incorporelles	7 250			7 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 866			15 866
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 940	156 837		225 776
- Matériel de transport	13 800			13 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 599	4 662		34 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	128 204	161 499		289 703
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 667	4 083		14 750
Immobilisations financières	10 667	4 083		14 750
ACTIF IMMOBILISÉ	146 121	165 582		311 704

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		161 499	4 083	165 582
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		161 499	4 083	165 582
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 706	1 544		7 250
Immobilisations incorporelles	5 706	1 544		7 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 134	3 173		8 307
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 290	16 759		33 048
- Matériel de transport	6 486	2 760		9 246
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 380	7 342		27 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	48 290	30 034		78 323
ACTIF IMMOBILISÉ	53 996	31 578		85 574

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 529 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 750		14 750
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 283	16 283	
Autres	71 136	71 136	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 360	32 360	
Total	134 529	119 779	14 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	26 617
Total	26 617

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 434 189 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	27 627	27 627		
- à plus de 1 an à l'origine	310 609	50 997	219 525	40 087
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	912 789	912 789		
Dettes fiscales et sociales	80 115	80 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	103 049	103 049		
Produits constatés d'avance				
Total	1 434 189	1 174 677	219 525	40 087
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	140 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 527			
(**) Dont envers les associés	95 953			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 28 000 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	14 600
Dettes provis. pr congés à payer	9 510
Personnel - autres charges à payer	2 500
Charges sociales s/congés à payer	2 454
Etat - autres charges à payer	3 519
Divers - charges à payer	3 187
Total	35 770

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 360		
Total	32 360		

3B ROUEN

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 avenue du Général Leclerc,
76250 DEVILLE LES ROUEN
881 701 056 RCS ROUEN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE A**

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 14 JUIN 2024

RESOLUTION PROPOSEE :

DEUXIÈME RESOLUTION

Le Président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20 337,35 euros en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 245 773,65 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

RESOLUTION PROPOSEE :

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20 337,35 euros en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 245 773,65 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Société BARKHANE

Présidente

Représentée par Guillaume BERNIER

OFFICE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

21 JAN. 2025

